



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

A Chaspuzac, le 4 mars 2026

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu

**Le lundi 9 mars 2026
à 20 heures 30
MAIRIE DE CHASPUZAC**

ORDRE DU JOUR :

- Procédure de modification simplifiée du PLU ;
- Vente parcelles AB259 et AB260 ;
- Projet d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) ou d'Arrêté Préfectoral de Protection des Habitats Naturels (APPHN) ;
- Aide financière à la destruction des nids de frelon asiatiques sur le territoire de la commune ;
- Application de la TVA sur la marge au lotissement des Rouchas et intégration du bien à l'actif de la commune ;
- Création d'un emploi permanent à temps non complet ;

Veillez agréer, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire
Patrice CHAMAYOU

